Remise de documents par voie électronique

Au lieu de transmettre une lettre à la RailCom par courrier postal, il est possible d'utiliser la plateforme de distribution sécurisée PrivaSphere. Ainsi, vous pouvez également faire part de remarques ou poser des questions à la RailCom. Toutes les demandes sont cryptées.

1. Vous pouvez transmettre vos documents de deux manières :

   A. Demande informelle – **sans enregistrement**
   Une demande *informelle* peut être transmise de façon cryptée, avec ou sans document signé numériquement, et sans SwissID.

   B. Demande formelle – avec SwissID
   Une demande *formelle* peut être transmise au moyen d'un SwissID (standard suisse en matière d'identité numérique). Pour ce faire, vous devez d'abord créer un compte SwissID.

   Pour les demandes *formelles*, une signature valable de la personne autorisée à signer est nécessaire (pour les personnes morales : personne autorisée à signer conformément au registre du commerce). Une simple lettre scannée dotée d'une signature manuscrite ne suffit pas. Votre demande électronique doit être formalisée au moyen d'une signature numérique, de sorte que votre correspondance électronique soit juridiquement contraignante.

2. Une fois la demande faite, vous êtes priés d'enregistrer un accusé de réception de cette dernière, avec signature numérique et date, au format PDF. Le moment déterminant pour l'observation d'un délai est celui de la date d'établissement de l'accusé de réception. Ce dernier confirme que toutes les étapes nécessaires à la transmission de la demande ont bien été suivies.
   En cas de problème technique, la RailCom décline toute responsabilité.

3. La RailCom et son secrétariat technique envoient leurs courriers et leurs décisions aux parties et aux participants à la procédure par voie postale (par courrier recommandé, courrier A et courrier B). La RailCom ne communique pas par voie électronique.
   Lorsque vous remplissez le formulaire en ligne, merci de cocher l'option « courrier papier » sous « réponse d'autorité via » (les deux autres options ne sont pas disponibles).

Août 2026

Commission des chemins de fer RailCom, Christoffelgasse 5,
3003 Berne
Tél. +41 58 46 31300
info@railcom.admin.ch
www.railcom.admin.ch